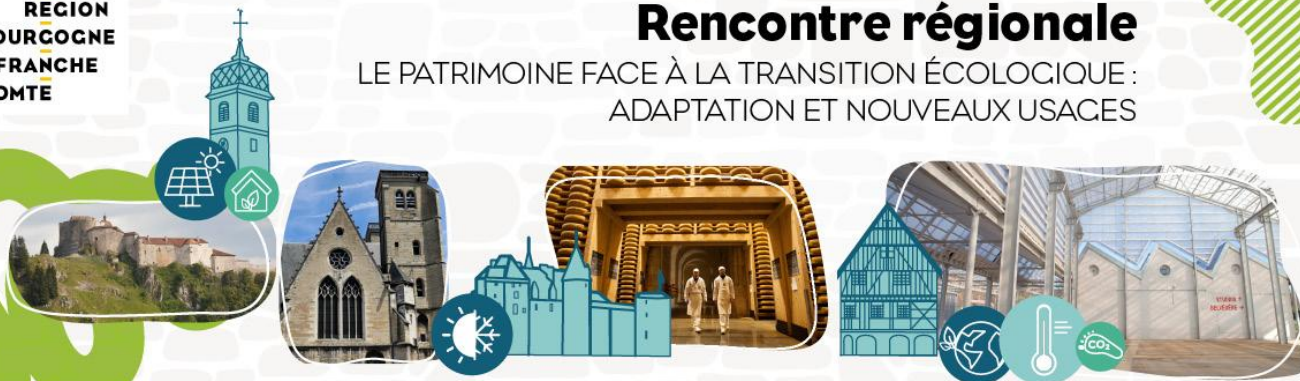




Maison régionale de l'innovation de Dijon - 27 janvier 2026

Ingénierie et financements

« La Frugalité heureuse et créative » dans l'architecture et le ménagement des territoires

Christophe Aubertin, architecte, Studiolada

Le Manifeste pour une Frugalité heureuse et créative lancé en 2018 reconnaît « la lourde part des bâtisseurs » dans les désastres en cours et appelle à développer des établissements humains frugaux en énergie, en matière et en technicité. Il prône notamment la réhabilitation, avec l'ambition de redonner vie au déjà-là dans le respect de l'héritage bâti et du patrimoine vernaculaire.

Ces réhabilitations doivent respecter le patrimoine initial tout en atteignant de nouveaux objectifs environnementaux (thermique, matériaux, low tech, etc...).

Osez faire autrement !

Construire autrement les équipements communaux et l'habitat social, s'occuper autrement du territoire municipal, c'est possible !

C'est ce que montre, à travers 32 exemples français, le « journal des possibles » à destination des élus et des agents territoriaux.

La commune est l'échelle la mieux adaptée pour réaliser la métamorphose écologique. C'est le lieu privilégié de la démocratie de proximité, celui où l'innovation est facilitée par un dialogue direct entre habitants et élus. C'est aussi un espace de résistance contre tous les renoncements climatosceptiques. Dans la perspective des municipales de 2026, le mouvement de la Frugalité heureuse et créative s'adresse aux équipes candidates en diffusant ce Journal des possibles. Vous y découvrirez des exemples concrets illustrant les propos de Commune frugale. La révolution du ménagement, publié chez Actes Sud en 2022.

Les 32 réhabilitations mises en valeur ici ont été récemment construites dans des villages, des villes moyennes ou des métropoles. Elles sont tirées des sept ouvrages régionaux publiés par l'association Frugalité heureuse, avec des acteurs locaux, entre 2021 et 2025. Ces exemples inspirants ont été portés avec détermination par des élus qui ont assumé leurs responsabilités.

Accompagnés par des agents territoriaux et des professionnels engagés, ces élus ont décidé de réhabiliter des bâtiments anciens au lieu de construire du neuf, valorisant le « déjà-là » pour éviter d'artificialiser de nouveaux espaces. Dans un esprit de frugalité, ils ont aussi cherché à réduire les besoins en énergie et autres ressources au lieu de recourir à des installations techniques sophistiquées et coûteuses en maintenance. Ils ont notamment renoncé à la climatisation et choisi des solutions passives pour assurer le confort des usagers en été.

Plutôt que du béton et des isolants issus de matières premières fossiles, ces élus ont privilégié la pierre, la terre et les matériaux biosourcés : structure en bois, isolation en paille, fibre de bois ou chaux-chanvre, etc. Soucieux du bien-être des usagers des bâtiments, ils traitent aussi le territoire d'accueil avec respect et ménagement, au lieu de l'aménager brutalement, et ils prennent soin de la flore et de la faune.

Sur tous ces sujets, les membres du mouvement pour une Frugalité heureuse et créative (écologues, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, architectes, artisans, élus, etc.) disposent d'une riche expertise qu'ils mettent à la disposition des équipes municipales.

Présentation de quelques exemples de projets développés par le collectif studiolada :

- Office de Tourisme de Plainfaing
- Extension de l'EHPAD de Vaucouleurs
- Maison de santé de Liffol le Grand (réhabilitation)
- Marché couvert de Saint-Dizier
- Réhabilitation du site de Sion pour accueillir la Cité des Paysages
- Passerelle sur le canal de la Marne au Rhin
- Maison rue Saint-Bodon, à Nancy
- Halle de Muttersholtz

Ces projets de réhabilitations ou de constructions neuves dans des cadres patrimoniaux explorent le potentiel des ressources et des cultures constructives traditionnelles pour l'émergence de nouvelles architectures contemporaines « bio-régionalistes »



Liens utiles :

<https://frugalite.org/>

<https://www.studiolada.fr/>